

3 septembre 2001
AI Index : MDE 30/024/2001
Document Public
Nr du Service de Presse : 155

Tunisie: Les autorités doivent mettre fin aux abus généralisés des droits humains

A l'occasion de l'ouverture le 2 septembre des Jeux Méditerranéens de Tunis, Amnesty International tient à rappeler ses graves préoccupations concernant les violations des droits humains en Tunisie, pays hôte.

"Près de 1000 prisonniers politiques, pour la plupart des prisonniers d'opinion, languissent dans les geôles tunisiennes, où ils subissent un traitement cruel, inhumain et dégradant. La répression touche l'ensemble de l'opposition politique, et les défenseurs des droits de humains sont la cible privilégiée du régime tunisien. Au moment de cet événement sportif, cette triste réalité ne doit pas être oubliée," rappelle l'organisation.

La journaliste Sihem Ben Sedrine, porte-parole du Conseil National des Libertés en Tunisie (CNLT, non autorisé) a été arrêtée le 26 juin à son retour à Tunis. Libérée le 11 août à la suite d'une campagne vigoureuse de solidarité, elle peut à tout moment être amenée à comparaître devant un tribunal pour diffamation, suite à des propos concernant l'indépendance de la justice tenus le 17 juin sur *Al-Mustaqilla*, chaîne de télévision privée émettant de Londres.

Moins d'une semaine après sa libération, Sihem Ben Sedrine, ses proches et de nombreux défenseurs des droits humains ont été agressés, selon les témoins, par des policiers en civil, alors qu'ils se rendaient à une réception pour célébrer sa récente libération. En Tunisie, tous ceux qui sont engagés dans la défense des droits humains subissent un harcèlement quotidien, y compris dans leur vie privée.

Les opposants politiques sont toujours soumis à la répression, comme l'illustre la nouvelle arrestation de Mohamed Moaada, ancien dirigeant du Mouvement des Démocrates Socialistes (MDS), parti d'opposition. Condamné en février 1996 à onze ans d'emprisonnement au terme d'un procès inique, notamment pour menaces à la sûreté extérieure de l'Etat et intelligence avec des agents d'une puissance étrangère, il avait bénéficié en décembre 1996 d'une mesure de libération conditionnelle. Le 19 juin 2001, Mohamed Moaada a été de nouveau arrêté puis incarcéré en raison, s'embles-t-il, des appels publics qu'il a lancés récemment pour l'obtention de plus grandes libertés politiques. Mohamed Moaada, prisonnier d'opinion, doit à présent purger le reste de la peine à laquelle il avait été condamné en 1996, soit plus de neuf ans.

Les conditions de détention dans les prisons en Tunisie sont également très préoccupantes. Des dizaines de prisonniers ont entamé, depuis le début de cette année, une grève de la faim pour protester contre les conditions de leur détention. Le cas de Abdellatif Bouhajila illustre une situation généralisée. Accusé, avec d'autres, d'avoir été membre d'un groupe islamiste visant à porter atteinte à la sécurité de l'Etat, Abdellatif Bouhajila a été condamné le 24 novembre 2000 à 17 ans de prison lors d'un procès pour le moins injustifiable. Le 15 mai 2001 Abdellatif Bouhajila a entrepris une grève de la faim à la prison de Borj Erroumi à Bizerte pour protester contre les mauvaises conditions de détention. Asthmatique, il s'est retrouvé dans une cellule surpeuplée où la majorité des prisonniers sont fumeurs. Il est aussi sujet à des crises nerveuses.

et dormir **B** m^Lme le sol aggrave son **J**tat. Apr^Ps une hospitalisation, Abdellatif Bouhajila est **B** nouveau en gr^Pve de la faim. Le 25 ao^{ft} 2001 de nombreux prisonniers de la prison de Sfax ont entam^J une gr^Pve de la faim, rejoints dans leur mouvement de protestation le 28 ao^{ft} par des prisonniers de la prison de Haouareb **B** Kairouan. Ces prisonniers protestent contre les mauvaises conditions de d^Jtention et les mauvais traitements que subissent, en particulier, les prisonniers politiques.

Les prisonniers d⁼opinion et les prisonniers politiques, une fois lib^Jr^Js, continuent **B**Ltre soumis **B** une forte pression. De nombreux anciens prisonniers subissent un harc^Plement quotidien sous la forme d⁼un A^{contr}^le administratif. Certains sont arr^Lt^Js de nouveau, puis rel[>]ch^Js, faute de charge. Une politique discriminatoire prive beaucoup d⁼anciens prisonniers, y compris des victimes de la torture, des soins sanitaires accordés à tous les autres tunisiens.

"Les autorit^Js tunisiennes consacrent des efforts consid^Jrables pour projeter l'image de la Tunisie comme un pays qui d^Jfend et promeut les droits humains. Le discours des autorit^Js concernant les droits humains ne suffit pas. Il est urgent que la Tunisie passe du discours **B** la r^Jalit^J", affirme Amnesty International.

Amnesty International appelle instamment les autorit^Js tunisiennes à:

- proc^Jder **B** la lib^Jration imm^Jdiat^e et inconditionnelle de tous les prisonniers d'opinion;
- s⁼assurer que des enqu^Ltes impartiales soient men^Jes sur les cas de torture et que les responsables ne restent pas impunis;
- s'assurer que les proc^Ps se d^Jroulent en conformit^J avec les standards internationaux;
- mettre fin au harc^Plement quotidien subi par les d^Jfenseurs des droits humains, les anciens prisonniers d'opinion et les opposants au gouvernement.

Vous pouvez également contacter le service de presse d'Amnesty International, à Londres, UK, on +44 20 7413 5566
Amnesty International, 1 Easton St., WC1X 0DW